

209C1149  
FR0000072167-FS0518

28 août 2009

**Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**GROUPE ARES**

(Euronext Paris)

1 - Par courrier reçu le 28 août 2009, la Société Privée de Gestion de Patrimoine (S.P.G.P.) (1) (142 boulevard Haussmann, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré à titre de régularisation :

- avoir franchi en hausse, le 22 mai 2007, par suite d'une acquisition d'actions GROUPE ARES sur le marché, le seuil de 10% des droits de vote de la société GROUPE ARES et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 1 374 656 actions GROUPE ARES représentant autant de droits de vote, soit 11,59% du capital et 10,36% des droits de vote de cette société (2).
- avoir franchi en baisse, le 18 août 2009, par suite d'une cession d'actions GROUPE ARES sur le marché, le seuil de 10% des droits de vote de la société GROUPE ARES et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 2 640 411 actions GROUPE ARES représentant autant de droits de vote, soit 10,45% du capital et 9,86% des droits de vote de cette société (3).
- avoir franchi en baisse, le 19 août 2009, par suite d'une cession d'actions GROUPE ARES sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société GROUPE ARES et détenir pour le compte desdits fonds, 2 240 411 actions GROUPE ARES représentant autant de droits de vote, soit 8,87% du capital et 8,36% des droits de vote de cette société (3).

2 - Par courrier reçu le 28 août 2009, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] S.P.G.P. agit seule ;

L'acquisition des titres de la société GROUPE ARES par la société S.P.G.P. s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société GROUPE ARES ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société S.P.G.P. n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société GROUPE ARES ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance. »

(1) Contrôlée par M. Xavier Roulet.

(2) Sur la base d'un capital composé à cette date, de 11 860 807 actions représentant 13 267 536 droits de vote.

(3) Sur la base d'un capital composé de 25 259 305 actions représentant 26 790 864 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.